

COSMED s'engage aux côtés de la Chaire PAPC pour soutenir la R&D et la formation dans la filière parfums et cosmétiques

En devenant mécène financier de la Chaire Patrimoine Arômes, Parfums et Cosmétiques en Pays de Grasse (PAPC), COSMED entend favoriser les synergies entre recherche académique, entreprises et formation. Cinq premiers projets ont été retenus, portant notamment sur la valorisation des ressources végétales et la détection des contaminants.

Une chaire née du patrimoine, tournée vers l'avenir de la filière

Portée par Université Côte d'Azur et ancrée dans le berceau historique de la parfumerie française, la Chaire PAPC a vu le jour pour transformer un patrimoine reconnu par l'UNESCO en moteur d'innovation concret.

Son ambition : fédérer entreprises, acteurs publics et monde académique autour de quatre piliers, recherche & innovation, formation, structuration de filière et rayonnement, pour répondre aux défis que ni une entreprise ni un territoire ne peuvent relever seuls : sécurisation des ressources naturelles, exigences réglementaires, innovation santé et numérique, attractivité des métiers, compétition internationale.

Pourquoi s'engager ?

En rejoignant cette dynamique collective en tant que mécène financier, avec une contribution de 20 000 €, COSMED affirme sa volonté de faire du rapprochement entre entreprises et recherche un levier concret de développement au service de la compétitivité de toute la filière.

Un accès à la recherche. Les équipes et plateformes d'Université Côte d'Azur explorent en amont des sujets émergents, à coût et risque partagés avec les entreprises.

Un relais pour chaque adhérent. Toute structure, y compris les plus petites, peut soumettre un sujet à la Chaire et bénéficier de résultats ouverts.

Un accès aux talents. Un vivier d'étudiants formés aux enjeux de la filière se constitue via bourses, écoles thématiques et nouveaux cursus.

Du rayonnement et de l'influence. Voix collective de la filière à l'international, et participation, selon le niveau d'engagement, au Cercle — le think tank stratégique de la Fondation.

«Notre rôle est de permettre aux entreprises, notamment aux PME, de bénéficier d'une dynamique collective de recherche et d'innovation à laquelle elles n'auraient pas toujours les moyens de contribuer seules. En soutenant la Chaire PAPC, COSMED entend favoriser les passerelles entre recherche scientifique, besoins industriels et formation, au service de la filière», déclare Jean-Marc Giroux, président de COSMED.

Cinq premiers projets pour passer de l'ambition à l'action

La Chaire a déjà retenu cinq projets qui illustrent la diversité des sujets abordés :

- **Citron de Menton**
- **¡Mas Escoba! / Genêt de le Mas**
- **Violette de Tournettes** — valorisation d'une extraction plus durable et exploration de ses propriétés cosmétiques, en vue de préfigurer une filière locale
- **Livre blanc Contaminants** — état des lieux des technologies de détection et de traçabilité, pour doter la filière d'un référentiel commun
- **La Belle Histoire de la Parfumerie**

Ces projets s'inscrivent dans une démarche collective : les initiatives sont proposées par les membres, mécènes ou partenaires, puis examinées en comité de pilotage. Les résultats des projets collectifs ont vocation à bénéficier à l'ensemble de la filière.

A propos de COSMED :

COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1000 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les ministères, les parlementaires et les institutionnels en Région. En 2025, Cosmed est reconnue par le Ministère du Travail, organisation patronale représentative de la filière cosmétique dans la Convention Collective des Industries Chimiques (IDCC44).

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès. Avec ses 7 Cosmetopôles, Cosmed favorise le rapprochement entre les entreprises et leur écosystème régional (universités, pôles de compétitivité, agence de développement et élu régionaux).

Votre contact Presse : Jean-Marc Giroux – 04 42 22 30 40 – giroux.jm@gmail.com